

Kahlschlag im Natur- und Heimatschutz?

Zürcher FDP-Initiative gegen Beschwerde-Recht
30. November

Nein



Non à l'initiative contre la nature et le patrimoine.

Abolir le droit de recours ?
30 novembre

Non



Conférence de presse „Lancement de la campagne contre l'initiative du PRD zurichois“
Communiqué de presse

Berne/Bâle, 4 septembre 2008

Non à la suppression du droit de recours, votation du 30.11.2008:

Un mouvement populaire contre l'initiative du PRD

Une alliance de 23 organisations sportives proches de la nature, de protection du patrimoine, de la nature et de l'environnement ont lancé aujourd'hui à Berne la campagne du NON à l'initiative du PRD. Avec 1,2 million de membres et de nombreux bénévoles dans 1200 sections régionales, le mouvement composé d'alpinistes, de protecteurs de la nature et de l'environnement et de pêcheurs se bat contre une suppression dans les faits du droit de recours des organisations environnementales. Avec le soutien du Conseil fédéral et du Parlement, l'alliance grandit presque quotidiennement.

Une importante votation de politique environnementale aura lieu le 30 novembre. Il est regrettable que l'on en soit arrivé là. Des limitations du droit de recours ont déjà été introduites en 2007. Le fait que le PRD n'ait pas voulu retirer son initiative est un coup de force incompréhensible, aux frais de la nature. Philippe Biéler, président de patrimoine suisse et représentant des nombreux bénévoles qui s'engagent, relève : « *La votation exige notre engagement. Cet engagement se fait déjà sentir. Nous pouvons parler d'un véritable mouvement populaire* ».

Les bénévoles touchés de plein fouet

Protection du patrimoine, conservation des biens culturels et naturels: ces thèmes sont défendus depuis longtemps déjà par le travail des bénévoles. Dans les quatre coins de la Suisse, études, expériences et travaux pratiques en faveur de la communauté sont réalisés bénévolement. La Suisse, caractérisée par sa très haute qualité de vie, doit conserver ce travail. L'initiative du PRD zurichois attaque ces précieuses activités. Mme Fiala et ses collègues ne se lassent pas de diffamer le travail des associations. L'engagement en faveur d'une Suisse de qualité est ainsi touché de plein fouet.

Organisations responsables: Aqua Viva + Archéologie Suisse + ASPO/BirdLife Suisse + ATE Suisse + Club Alpin Suisse CAS + Equiterre + Fédération Suisse des Amis de la Nature + Fédération Suisse de Pêche + Fondation suisse de l'énergie + Fondation Suisse de la Greina + Fondation Suisse pour la pratique environnementale PUSCH + Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage + Greenpeace + Helvetia Nostra/Fondation Franz Weber + Initiative des Alpes + Mountain Wilderness + Médecins en faveur de l'environnement + Patrimoine Suisse + Pro Natura Suisse + Rheinaubund + Société Suisse de Spéléologie + Suisse Rando + WWF Suisse.

Un non pour une bonne qualité de vie

Une qualité de vie élevée est un facteur économique important. Un sondage a récemment montré que la qualité de vie avait une influence primordiale dans l'implantation d'entreprises étrangères en Suisse. Le droit de recours est un moyen, qui a fait ses preuves, pour une mise en œuvre correcte des dispositions de protection du patrimoine et de la nature. Le droit de recours participe à la promotion économique et à l'attractivité de la Suisse. Monsieur Biéler relève à ce sujet *« Il s'agit de biens qui ne peuvent pas toujours être traduits en argent ou en chiffres »*.

Il s'agit maintenant, et jusqu'au 30 novembre, de se battre en faveur d'un moyen juridique qui a fait ses preuves pour défendre la nature. La substance même du droit de recours des organisations environnementales et de protection du patrimoine est menacée par l'initiative du PRD zurichois. Pour Werner Widmer, président de la Fédération suisse de pêche, il est totalement incompréhensible que le PRD zurichois veuille transférer le travail d'avocat de la nature, effectué pour l'essentiel bénévolement, à un office fédéral. *« Le sauvetage de la rivière Rombach, espace vital pour les poissons dans le val Müstair, n'est pas à mettre sur le compte d'offices fédéraux, mais de citoyens attentifs »* relève-t-il au nom de 30'000 pêcheurs de toute la Suisse.

Reconnaisances insoupçonnées

Le cercle de groupes soutenant notre mouvement est composé d'experts juridiques, de professeurs de droit public, des partis PDC, PEV, Verts, Verts libéraux, PS et va jusqu'aux chasseurs. Autant de personnes ne peuvent pas se tromper. Comme cela a été relevé par Moritz Leuenberger, lors de la conférence de presse du 4 septembre, le Parlement et le Conseil fédéral s'opposent à l'initiative du PRD. Pour Beat Jans de Pro Natura, les critiques diffamatoires des initiants à l'encontre du travail de 23 sections cantonales de Pro Natura et de toutes les organisations habilitées à recourir sont ainsi mises en lumière. *« Nous allons nous battre. Nous sommes un mouvement populaire et nous allons pouvoir le montrer à toute la Suisse d'ici au 30 novembre. »*

Pour toute question complémentaire:

François Turrian, ASPO/BirdLife Suisse, 079 318 77 75

Beat Jans, Pro Natura, président du comité «NON à l'initiative contre la nature et le patrimoine», 076 346 86 43

Philippe Biéler, président de Patrimoine suisse, 021 907 82 52

Christian Gysi, Membre du Comité Central du Club Alpin Suisse CAS, 031 370 18 18

Werner Widmer, président de la Fédération suisse de pêche, 052 625 53 30

Merci de consulter la documentation sous le site www.droit-de-recours.ch. Les photos illustrant les cas peuvent être commandées gratuitement sous roland.schuler@pronatura.ch ou au 061 317 92 24 / 079 826 69 47.